

**FCP de droit français**

**DNCA ACTIONS EURO  
MICRO CAPS**

**RAPPORT ANNUEL**

au 30 juin 2023

**Société de gestion : DNCA FINANCE  
Dépositaire : CACEIS Bank  
Commissaire aux comptes : KPMG Audit**

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	16
6. Comptes de l'exercice	18
7. Annexe (s)	36
Caractéristiques de l'OPC (suite)	37

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit :	DNCA Actions Euro Micro Caps (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010042176
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 26/08/1998 et lancé le 14/09/1998. Aussi bien la Société de Gestion que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif de Le Fonds consiste à surperformer sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans les marchés européens en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant les meilleures perspectives de croissance selon les anticipations de la Société de Gestion. Il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour cet OPCVM car il n'existe aucun indice regroupant les micro-capitalisations.

La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un Indicateur de Référence. La politique d'investissement de Le Fonds est fondée sur une sélection de valeurs offrant selon les anticipations de la Société de Gestion les meilleures perspectives de croissance au sein de l'univers "micro caps" ou micro-capitalisations européennes, à savoir des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros et qui, au moment de l'investissement, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ce processus de sélection est essentiellement qualitatif et s'appuie sur une approche de sélection de titres basée sur une analyse approfondie des entreprises.

la Société de Gestion s'engage à ce que le portefeuille de Le Fonds soit investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA, PEA PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier) et à la réglementation dite "DSK". De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds pourra également investir dans des titres de créance négociables et des instruments du marché monétaire émis par des émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de son actif net. Ces titres auront pour notation minimale A- (Standard & Poor's ou Fitch Ratings) ou A3 (Moody's) ou une notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou Fonds d'investissement.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :  
Exemple d'investissement

5 ans  
EUR 10 000

Si vous sortez après  
1 an

Si vous sortez après  
5 ans

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 140 -78.6%	EUR 1 830 -28.8%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 6 890 -31.1%	EUR 7 140 -6.5%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 810 8.1%	EUR 12 010 3.7%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2015 et septembre 2020.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 18 680 86.8%	EUR 20 100 15.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2012 et octobre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer de coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	EUR 633	EUR 1 811
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	6.3%	3.0%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.7% avant déduction des coûts et de 3.7% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	2.24% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 224
Coûts de transaction	0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 9
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

09/12/2022 :

- Mise en place des « GATES » ;
- Intégration des critères ESG.

01/01/2023

- Passage en DIC PRIIPS.

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### Point sur l'exercice écoulé

Sur l'exercice comptable arrêté à fin juin 2023, l'indice « MSCI EMU » gagne +24%. L'évolution du marché a été contrastée par un premier trimestre très difficile, suivi de trois trimestres positifs ou neutre.

Sur le premier trimestre, le marché perd plus de 9%, car inquiet par une inflation qui semble hors de contrôle. En effet, les salaires et les prix de l'énergie (surtout le gaz) augmentent fortement, ce qui force les banques centrales à augmenter les taux plus rapidement, et laisse présager un fort impact négatif sur l'économie, voire une récession.

Les trois trimestres suivants sont marqués par un marché en hausse ou neutre. En effet, au fur et à mesure que l'année avance, le marché se rassure, principalement grâce à une inflation qui se normalise doucement et un environnement économique qui tient bon, et repousse à plus tard la probabilité d'une récession. De plus, le cycle de hausse des taux semble arriver à sa fin, ce qui permet de se projeter plus facilement dans l'avenir.

Sur l'exercice, DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS affiche la performance suivante :

- Part R : -7,62%.
- Part N : -7,00%.

#### Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Notre choix de valeur de croissance a souffert dans un contexte de hausse des taux longs et de ralentissement économique. Les « microcaps » ont été particulièrement pénalisées par l'aversion au risque de liquidité.

Les contributeurs positifs ont été Prima Industries (+77%), Kalray (+53%) et Masterflex (+60%).

Les contributeurs négatifs ont été Bilendi (-25%), Theraclion (-46%) et Ringmetall (-29%).

Sur le premier trimestre, nous avons poursuivi notre désengagement des valeurs biotech (en fait sur l'ensemble du trimestre) qui devraient souffrir de la remontée des taux, en allégeant Acticor, Advicenne et Aelis. Des sociétés, qui n'ont pas trouvé leur point mort ont été également allégées : Forsee Power et Global Bioenergies. Nous avons vendu Generix à un prix supérieur au cours d'Offre publique d'achat (OPA) et allégé Française de l'Energie. Nous avons participé à l'introduction de Icape, fournisseur de circuits imprimés, société en forte croissance. En Italie, nous avons allégé Prima Industrie qui a bénéficié d'une OPA avec une prime significative. Nous avons renforcé Alkemy, société de consultants pour les ventes internet. Nous avons également pris partiellement des profits sur Amplifon. En Allemagne, nous avons vendu Alzchem, dans le secteur chimie, trop cyclique actuellement.

En août, nous avons poursuivi les ventes sur les biotech, mais aussi Bio UV et Carbios. En Allemagne, nous avons acheté Berentzen, un groupe de boisson (spiritueux et soft drink) peu valorisé dans un secteur défensif ; nous avons allégé Hanse Yachts car nous préférons Catana dans la plaisance.

En septembre, nous avons constitué une ligne de Sopra (société informatique, valorisation modeste) et renforcé Reworld qui a racheté les actifs internet de TFI à un prix attractif. En Italie, nous avons vendu le solde de Prima dans le cadre d'une OPA ; nous avons renforcé Racing Force (casques pour la Formule 1).

Sur le deuxième trimestre, nous avons cherché à réduire les titres les plus risqués en cas de récession et ceux à très fort multiple, qui sont les plus pénalisés par la hausse des taux longs.

Ainsi, tout au long du trimestre, nous avons réduit les sociétés peu profitables, biotech et start up : Advicenne, Aelis, Global Bioenergies, Median Technologies, Targetspot. Dans cette période de ralentissement économique, nous renforçons, au sein du portefeuille, les valeurs qui ont un modèle de croissance plus visible.

En octobre, nous avons vendu, en Allemagne, Deutsche Rohstoff car cette société exploite du gaz de schiste (peu compatible avec le développement durable) ; Berentzen (boisson, spiritueux) a été renforcé après la bonne publication du trimestre. En France, nous avons allégé Winfarm.

En décembre, nous avons renforcé, en France, Icape, qui poursuit ses acquisitions prévues lors de l'introduction ; nous avons acheté Big Ben, société mère de Nacon (déjà en portefeuille), compte tenue de la décote excessive, des perspectives positives liées à la sortie de nombreux jeux vidéo. Nous avons participé à l'augmentation de capital de Kalray afin de lui permettre d'investir dans les nouvelles générations de processeurs.

Sur le troisième trimestre, nous avons privilégié les valeurs rentables qui offrent une visibilité et allégé les capitalisations sous 50 millions d'euros pour investir sur des capitalisations importantes.

Ainsi nous avons profité de la hausse de Medincell pour vendre notre position car nous sommes prudents sur les biotech ; nous avons également vendus Carbios qui aura besoin de nouvelles sources de financement.

Nous avons renforcé Icape, qui poursuit ses acquisitions prévues dans le secteur de la fabrication, distribution de circuits imprimés ; nous avons renforcé Big Ben, société mère de Nacon (déjà en portefeuille), compte tenu de la décote excessive, des perspectives positives liées à la sortie de nombreux jeux vidéo. Nous avons complété Bilendi, Lacroix, Française de l'Énergie. Nous avons acheté Haulotte Group, qui doit bénéficier de la reprise d'activité du marché des nacelles élévatrices avec une croissance attendue de 20% du chiffre d'affaire cette année. En Italie, nous avons renforcé Alkemy dans la construction de sites internet pour tiers, société

Sur le segment plus liquide du portefeuille, nous avons vendu Amplifon, Sopra et acheté ALD, acteur de la location longue durée, sur faiblesse après l'affaire Crédit Suisse ; la fusion d'égaux avec Leaseplan doit amener des synergies de coûts.

Sur le dernier trimestre, nous avons initié une position en Groupe Berkem (entreprise de la chimie/ingrédients) car la valorisation est attractive, et Cenit AG (intégrateur de Dassault Système en Allemagne) qui a une croissance rentable. Nous avons vendu Orège, Enogia et Claranova car les capitalisations sont trop petites, et avons pris des profits sur Lacroix dont la valorisation nous semble moins attractive.

Les plus importants mouvements ont été :

Ventes : Deutsche Rohstoff, Carbios, Prima Industries

Achats : Icape Holding, Bigben Interactive, Berentzen Gruppe

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'élève en fin d'exercice à 6,94% du portefeuille et l'actif net s'établit à 52,9 millions d'euros.

### Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	8 726 750,78
Cessions	22 418 966,92

### Perspectives pour le prochain exercice

Les économistes continuent de reporter le risque de récession, grâce à une économie qui surprend par sa résilience dans un contexte d'inflation qui revient sous contrôle. L'économie devrait donc continuer à ralentir doucement, et les taux directeurs se stabiliser dans les prochains mois. Dans ce contexte, nous favorisons les petites capitalisations, plus agiles et rapides à la prise de décisions, et dont les perspectives s'améliorent maintenant que les coûts entrants repartent à la baisse.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*



## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MEDINCELL SA	638 400,00	1 618 543,59
PRIMA IND SPA		2 016 004,58
CARBIOS		1 626 569,45
ICAPE HOLDING SA	1 514 169,38	19 831,63
SOPRA STERIA	554 013,96	646 400,00
DEUTSCHE ROHSTOFF AG		1 149 688,49
BIGBEN INTERACTIVE	925 451,30	
LA FRANCAISE DE LENERGIE	56 184,76	861 932,04
AMPLIFON		866 615,96
KALRAY SADIR	571 989,00	200 646,85

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(\*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **REGLEMENTATION SFTR EN EUR**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

## **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

## **PROCÉDURE DE BEST SÉLECTION**

Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection/Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet <http://www.dncafinance.com>

## **FRAIS D'INTERMÉDIATION**

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

[www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) (rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires/contreparties »).

## **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et au siège social de DNCA Finance.

## INTÉGRATION DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux sur le long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA<sup>1</sup> ». Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par e-mail et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc. Pour aller plus loin, une table de conversion pour intégrer une prime de risque "ESG" dans la prime de risque des modèles de valorisation financière. Cela peut avoir un impact positif (en réduisant la prime de risque) et ainsi augmenter l'objectif de prix; ou, au contraire, cela peut avoir un impact négatif.

Dans ce cadre, le fonds pratique l'intégration des critères ESG sans aucune contrainte dans le processus de gestion.

### Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité des relations de travail et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



## MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) CONFORMEMENT AU DECRET 2015-1850 DU 29 DECEMBRE 2015

Le fonds ne produit pas de rapports spécifiques sur les mesures ESG.

### Perspectives pour le prochain exercice

La guerre en Ukraine va durer longtemps, l'Europe va manquer d'énergie cet hiver, la croissance économique va ralentir beaucoup et les taux longs rester hauts ; dans ce contexte, notre sélection de valeurs de croissance et de qualité, devrait remonter. Les thématiques qui nous semblent les plus porteuses au second semestre sont la santé, la consommation non durable, les télécommunications, l'énergie et l'armement.

<sup>1</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Nous allons continuer à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de titres de qualité (qui ont généralement le pouvoir d'imposer des hausses de prix pour lutter contre l'inflation), disposant de perspectives d'amélioration des profits et de valorisations raisonnables.

## **SFDR**

Le fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement. Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer de façon non systématique une approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. Cette approche peut par exemple porter sur la prise en compte de l'évolution de l'empreinte carbone et de la politique climat efficacité énergétique des émetteurs, les indicateurs sociaux des émetteurs tels que, par exemple, le climat social et les conditions de travail ou les formations, ou encore la gouvernance, notamment la compétence des dirigeants ou encore le respect des actionnaires minoritaires. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

Les principaux impacts négatifs des décisions d'investissement de la société gestion sur les facteurs de durabilité ne sont pas pris en compte en raison de l'absence de données disponibles et fiables. La Société de gestion pourra faire évoluer sa position dans le cadre de l'application des mesures de niveau 2 (dit « RTS ») relative au Règlement SFDR.

## **INFORMATION RELATIVE AU RÈGLEMENT TAXONOMIE 2020/852/UE**

Les investissements sous-jacents de cet OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## **PEA**

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 93%

## **REMUNERATIONS**

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses filiales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses filiales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2022 s'est élevé à 51,5 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 14,5 millions d'euros ;
- montant total des rémunérations variables : 37 millions d'euros :
  - ✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 16,5 millions d'euros ;
  - ✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 20,5 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2022 a été de 166.

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance  
19, Place Vendôme  
75001 PARIS

sur le site internet : <http://www.dnca-investments.com>

**[ClientServicingAM@natixis.com](mailto:ClientServicingAM@natixis.com)**

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES





**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
**DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS**  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les**  
**comptes annuels**  
**Exercice clos le 30 juin 2023**

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS**

19, place Vendôme - 75001 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Isabelle Bousquié  
Associé

# **DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS**

**COMPTES ANNUELS**

**30/06/2023**

## BILAN ACTIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>49 269 635,20</b>	<b>67 288 715,63</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>49 230 839,21</b>	<b>67 250 559,25</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	49 230 839,21	67 250 559,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>38 795,99</b>	<b>38 156,38</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	38 795,99	38 156,38
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>299 415,81</b>	<b>127 730,24</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	299 415,81	127 730,24
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 491 806,30</b>	<b>1 546 292,45</b>
Liquidités	3 491 806,30	1 546 292,45
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>53 060 857,31</b>	<b>68 962 738,32</b>

## BILAN PASSIF AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	58 016 391,02	61 424 333,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-4 751 533,79	8 082 440,42
Résultat de l'exercice (a,b)	-359 619,00	-1 108 450,41
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>52 905 238,23</b>	<b>68 398 323,08</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>155 619,08</b>	<b>564 415,24</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	155 619,08	564 415,24
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>53 060 857,31</b>	<b>68 962 738,32</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18 757,78	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	743 465,67	518 105,76
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>762 223,45</b>	<b>518 105,76</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 740,59	23 384,29
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 740,59</b>	<b>23 384,29</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>760 482,86</b>	<b>494 721,47</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 187 513,03	1 843 880,15
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-427 030,17</b>	<b>-1 349 158,68</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	67 411,17	240 708,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-359 619,00</b>	<b>-1 108 450,41</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de comptabilité est l'euro.

Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice.

\* Méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme fermes et conditionnelles :

Les actions européennes sont évaluées sur la base du dernier cours inscrit à la côte s'il s'agit de valeurs admises sur un système à règlement différé ou sur un marché au comptant.

Les actions asiatiques sont évaluées sur la base du dernier cours de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour précédent l'évaluation

Les autres actions étrangères sont évaluées sur la base du dernier cours de Paris lorsque ces valeurs sont cotées à Paris ou du premier cours connu à la date de valorisation de leur marché principal converti en euro suivant le cours WMR de la devise au jour précédent l'évaluation.

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et convertis si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour précédent l'évaluation.

Les contrats des cessions/acquisitions temporaires sur valeurs mobilières et opérations assimilables sont valorisés au cours du contrat ajusté des appels de marge éventuels.

Les engagements sur les marchés à terme et conditionnels organisés sont valorisés sur la base des cours de compensation.

Les parts ou actions d'OPC sont évalués à la dernière valeur liquidative connue. Les organismes de placement collectifs étrangers qui valorisent dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations fournies par les administrateurs de ces organismes sous le contrôle et la responsabilité du gestionnaire financier par délégation.

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marché. Les BTAN et les BTF d'une durée inférieure à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les autres titres de créances négociables à taux fixe (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des institutions financières...) sont évalués sur la base du prix de marché, ou en l'absence de prix de marché incontestables ils sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigée d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à 3 mois sont évalués de façon linéaire.

Les titres de créances à taux variable non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du spread de crédit.

Les assets swaps sont valorisés par seuil au prix de marché en fonction de la durée de l'asset restant à courir et la valorisation du spread de crédit de l'émetteur (ou l'évolution de sa notation).

Les assets swaps d'une durée inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement sauf évènement exceptionnel de marché.

Les assets swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés au prix de marché sur la base des spreads indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les spreads seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les swaps sont valorisés selon les règles suivantes :

Les swaps d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés linéairement.

Les swaps d'une durée restant à courir supérieure à 3 mois sont valorisés par la méthode du taux de retournement suivant une courbe zéro coupon.

Les instruments complexes comme les CDS, les SES ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Pour les valeurs mobilières non cotées ou celles dont le cours n'a pas été coté le jour de l'évaluation, ainsi que pour les autres éléments du bilan, la société de gestion corrige leur évaluation en fonction des variations que les événements en cours rendent probables.

#### **\*Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

Les contrats à terme fermes sont calculés à la valeur de marché. Elle est égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multiplié par le nombre de contrats, multiplié par le nominal et éventuellement par le cours de la devise.

Les opérations conditionnelles sont calculées à la valeur de marché qui est la traduction en équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta, éventuellement par le

cours de la devise, la quotité, le nominal et le cours du sous-jacent. Le delta résulte d'un modèle mathématique dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent.

Les engagements des swaps sont égaux au notionnel du swap.

Conformément à l'article 340-9 du règlement CRC 2003-02, dans le cas d'une comptabilisation globale, les échanges financiers adossés sont présentés distinctement dans les comptes annuels (le contrat d'échange d'intérêt et le titre). Les engagements sur échanges financiers figurent en hors bilan.

## **MODES DE COMPTABILISATION**

### **Au cours de l'exercice, les modalités ont été les suivantes:**

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Les revenus des valeurs à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode du coupon couru.

La valorisation est établie chaque jour de bourse de Paris à l'exception des jours fériés au sens de l'article L222-1 du Code du travail

Les souscriptions et les rachats se font à valeur liquidative inconnue. Commission de souscription maximale : 4% acquis aux tiers

Cas d'exonération : Le rachat suivi d'une souscription exécuté le même jour sur une même valeur liquidative et sur un même nombre de titres.

Commission de rachat maximale : Néant

### **\* Montant annuel maximum des frais de gestion :**

2,392% TTC de l'actif net pour les parts R et 1,25% TTC pour les parts N, déduction faite des Parts ou actions d'OPC gérés par le groupe Natixis Investment Managers.

Les frais de transaction ne sont pas inclus dans les frais de gestion.

### **\* Modalités de calcul des frais de gestion :**

Taux appliqués :

- Taux de frais de gestion financière : 2,10 % TTC de l'actif net hors OPC NIMI pour les parts R et 1,25% TTC pour les parts N.
- Taux de frais dépositaire : 0,04784 % TTC de l'actif net pour les parts R et N.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables :**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Sommes Distribuables</b>	<b>Parts</b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 EN EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>68 398 323,08</b>	<b>116 553 711,03</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 400 297,22	12 821 094,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 996 304,63	-43 676 981,91
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 611 846,69	17 915 586,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 546 089,54	-8 399 627,74
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	52,56
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-48 662,32	-117 993,29
Différences de change	0,00	-8 024,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	512 857,90	-25 340 335,26
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 272 914,75	760 056,85
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-760 056,85	-26 100 392,11
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-427 030,17	-1 349 158,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>52 905 238,23</b>	<b>68 398 323,08</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 491 806,30	6,60
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 491 806,30	6,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	297 309,67
	Souscriptions à recevoir	2 106,14
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>299 415,81</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	567,43
	Frais de gestion fixe	153 377,66
	Autres dettes	1 673,99
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>155 619,08</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>143 796,73</b>



### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	170 978,80	1 554 847,13
Parts rachetées durant l'exercice	-579 991,30	-5 245 040,82
Solde net des souscriptions/rachats	-409 012,50	-3 690 193,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	824 237,10	
<b>Part DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	54 176,40	2 845 450,09
Parts rachetées durant l'exercice	-185 800,70	-9 751 263,81
Solde net des souscriptions/rachats	-131 624,30	-6 905 813,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	892 843,20	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	103 543,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 083 969,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			38 795,99
Instruments financiers à terme	FR0000293714	OSTRUM SRI CASH PLUS RC	38 795,99
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>38 795,99</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-359 619,00	-1 108 450,41
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-359 619,00</b>	<b>-1 108 450,41</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	8 467,73	-90 205,13
<b>Total</b>	<b>8 467,73</b>	<b>-90 205,13</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-368 086,73	-1 018 245,28
<b>Total</b>	<b>-368 086,73</b>	<b>-1 018 245,28</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 751 533,79	8 082 440,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-4 751 533,79</b>	<b>8 082 440,42</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-657 591,02	1 388 914,52
<b>Total</b>	<b>-657 591,02</b>	<b>1 388 914,52</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 093 942,77	6 693 525,90
<b>Total</b>	<b>-4 093 942,77</b>	<b>6 693 525,90</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>90 111 021,88</b>	<b>94 944 608,94</b>	<b>116 553 711,03</b>	<b>68 398 323,08</b>	<b>52 905 238,23</b>
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N en EUR</b>					
Actif net	447 164,50	6 209 125,68	12 223 565,34	11 803 149,46	7 340 531,02
Nombre de titres	56 280,70	748 183,40	1 037 983,10	1 233 249,60	824 237,10
Valeur liquidative unitaire	7,94	8,29	11,77	9,57	8,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,18	-0,24	2,64	1,12	-0,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,04	-0,09	-0,07	0,01
<b>Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R en EUR</b>					
Actif net	89 663 857,38	88 735 483,26	104 330 145,69	56 595 173,62	45 564 707,21
Nombre de titres	1 909 677,10	1 824 362,20	1 523 622,00	1 024 467,50	892 843,20
Valeur liquidative unitaire	46,95	48,63	68,47	55,24	51,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,07	-1,44	15,40	6,53	-4,58
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,56	-0,63	-1,06	-0,99	-0,41

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
BERENTZENGRUPPE AG	EUR	89 300	544 730,00	1,03
CENIT AKTIENGESELLSCHAFT SYSTEMHAUS	EUR	41 320	533 028,00	1,01
DEAG DEUTSCHE ENTERTAINMENT	EUR	198 928	1 233 353,60	2,33
HAEMATO AG	EUR	12 643	293 317,60	0,56
HANSEYACHTS AG	EUR	7 875	17 797,50	0,03
MASTERFLEX AG	EUR	147 198	1 611 818,10	3,05
MOUNTAIN ALLIANCE AG	EUR	170 225	531 102,00	1,01
RINGMETALL AG	EUR	429 589	1 383 276,58	2,61
SFC ENERGY	EUR	109 280	2 486 120,00	4,69
VECTRON SYSTEMS AG	EUR	118 502	536 814,06	1,01
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>9 171 357,44</b>	<b>17,33</b>
<b>FRANCE</b>				
2CRSI SA	EUR	183 417	290 715,95	0,55
ABEO SA	EUR	69 480	1 181 160,00	2,24
ALD SA	EUR	55 000	539 275,00	1,01
AURES TECHNOLOGIES	EUR	62 263	336 220,20	0,63
BIGBEN INTERACTIVE	EUR	143 870	765 388,40	1,44
BILENDI SA	EUR	127 915	2 484 109,30	4,70
BIO-UV GROUP SAS	EUR	217 461	869 844,00	1,64
CATANA GROUP	EUR	247 290	1 731 030,00	3,27
CLASQUIN	EUR	21 240	1 576 008,00	2,97
COUACH	EUR	108 880	0,00	0,00
DONT NOD ENTERTAINMENT SA	EUR	69 088	552 704,00	1,04
EKINOPS	EUR	230 726	1 829 657,18	3,46
Equasens	EUR	28 941	2 451 302,70	4,64
FONTAINE PAJOT	EUR	4 880	595 360,00	1,13
HAULOTTE GROUP	EUR	150 000	472 500,00	0,89
ICAPE HOLDING SA	EUR	90 331	1 350 448,45	2,56
ID LOGISTICS GROUP	EUR	3 980	1 074 600,00	2,04
KALRAY SADIR	EUR	77 252	2 182 369,00	4,13
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	21 100	1 019 130,00	1,93
LECTRA SA	EUR	30 000	819 000,00	1,55
NETGEM SA	EUR	424 185	430 547,78	0,81
OBIZ SA	EUR	224 912	1 160 545,92	2,20
OMER-DECUGIS & CIE SACA	EUR	230 954	1 083 174,26	2,04
PAULIC MEUNERIE SA	EUR	181 360	471 536,00	0,90
REWORLD MEDIA	EUR	202 267	821 204,02	1,55
THERACLION	EUR	1 952 624	1 171 574,40	2,21
VERIMATRIX SA	EUR	415 765	253 616,65	0,48
VISIATIV SA	EUR	38 233	1 162 283,20	2,20
VOGO SACA	EUR	91 967	386 261,40	0,73
VOYAGEURS DU MONDE	EUR	13 410	1 642 725,00	3,10
WALLIX GROUP SA	EUR	34 420	347 642,00	0,65
WINFARM SAS	EUR	21 933	348 734,70	0,66

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>31 400 667,51</b>	<b>59,35</b>
<b>ITALIE</b>				
ALA SPA/NAPOLI	EUR	71 070	973 659,00	1,84
ALKEMY SPA	EUR	83 241	973 919,70	1,84
ALMAWAVE SPA	EUR	57 780	266 365,80	0,51
CIVITANAVI SYSTEMS SPA	EUR	261 120	958 310,40	1,81
ELICA SPA	EUR	241 155	660 764,70	1,25
EMAK ITL 500	EUR	387 751	404 036,54	0,76
GENTILI MOSCONI SPA	EUR	68 613	248 379,06	0,47
OSAI AUTOMATION SYSTEM SPA	EUR	211 934	593 415,20	1,12
RACING FORCE SPA	EUR	151 955	881 339,00	1,67
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 960 189,40</b>	<b>11,27</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
GROUPE BERKEM SA	EUR	36 558	162 683,10	0,30
IVU TRAFFIC TECHNOLOGIES AG	EUR	95 332	1 447 139,76	2,74
MUNIC	EUR	403 260	1 088 802,00	2,06
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>2 698 624,86</b>	<b>5,10</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>49 230 839,21</b>	<b>93,05</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>49 230 839,21</b>	<b>93,05</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
OSTRUM SRI CASH PLUS RC	EUR	0,9379	38 795,99	0,08
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>38 795,99</b>	<b>0,08</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>38 795,99</b>	<b>0,08</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>38 795,99</b>	<b>0,08</b>
<b>Créances</b>			<b>299 415,81</b>	<b>0,56</b>
<b>Dettes</b>			<b>-155 619,08</b>	<b>-0,29</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>3 491 806,30</b>	<b>6,60</b>
<b>Actif net</b>			<b>52 905 238,23</b>	<b>100,00</b>

Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS N	EUR	824 237,10	8,90
Parts DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS R	EUR	892 843,20	51,03



## 7. ANNEXE(S)

### Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Nom du produit : DNCA Actions Euro Micro Caps (le "Fonds")

Nom de l'initiateur du produit : DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")

ISIN : FR0013299096

Site web : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Téléphone : +33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

### En quoi consiste ce produit ?

#### TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

#### DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 26/08/1998 et lancé le 14/09/1998. Aussi bien la Société de Gestion que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités décrites dans le règlement du Fonds.

#### OBJECTIFS

Actions de pays de la Zone euro.

L'objectif de Le Fonds consiste à surperformer sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans les marchés européens en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant les meilleures perspectives de croissance selon les anticipations de la Société de Gestion. Il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour cet OPCVM car il n'existe aucun indice regroupant les micro-capitalisations.

La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un Indicateur de Référence. La politique d'investissement de Le Fonds est fondée sur une sélection de valeurs offrant selon les anticipations de la Société de Gestion les meilleures perspectives de croissance au sein de l'univers "micro caps" ou micro-capitalisations européennes, à savoir des sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros et qui, au moment de l'investissement, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. Ce processus de sélection est essentiellement qualitatif et s'appuie sur une approche de sélection de titres basée sur une analyse approfondie des entreprises.

La Société de Gestion s'engage à ce que le portefeuille de Le Fonds soit investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA, PEA PME (Plan d'Épargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier) et à la réglementation dite "DSK". De plus, Le Fonds sera exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la Zone euro. Le Fonds pourra également investir dans des titres de créance négociables et des instruments du marché monétaire émis par des émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la Zone euro, dans la limite de 10% de son actif net. Ces titres auront pour notation minimale A- (Standard & Poor's ou Fitch Ratings) ou A3 (Moody's) ou une notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou FIA ou Fonds d'investissement.

#### INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

#### AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative de la part est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) et auprès de la Société de Gestion.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :  
Exemple d'investissement

5 ans  
EUR 10 000

Si vous sortez après  
1 an

Si vous sortez après  
5 ans

#### Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 2 140 -78.6%	EUR 1 830 -28.8%	
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 6 950 -30.5%	EUR 7 200 -6.4%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 10 820 8.2%	EUR 12 150 4.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre février 2017 et février 2022.
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	EUR 18 830 88.3%	EUR 20 100 15.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2012 et octobre 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer de coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	EUR 544	EUR 1 265
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5.4%	2.1%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6.1% avant déduction des coûts et de 4.0% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 400
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 135
Coûts de transaction	0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 9
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (RHP) : 5 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les ordres de souscription et de rachat sont reçus à tout moment et centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative au plus tard à 12 heures 30. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

**DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris**

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

## Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.